

Merci à nos partenaires financiers !



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Cofinancé par
l'Union européenne



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la
Haute-Vienne



département
Haute-Vienne



SEHV
nos énergies en commun



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

NOM DE L'OPÉRATION	COÛT HT PRÉVISIONNEL	PARTENAIRE	MONTANT DE SUBVENTION NOTIFIÉ
ÉTUDE DE FAISABILITÉ - CHAUFFERIE BOIS & RÉSEAU DE CHALEUR	4 715 €	SEHV	3 772,00 €
CONSTRUCTION DE 3700 ML DE PISTES FORESTIÈRES EN TERRAIN NATUREL AVEC CRÉATION D'UN DÉPÔT DE RETOURNEMENT	77 500 €	ASP	68 629,10 €
RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST MARTIN - MAÎTRISE D'ŒUVRE	54 500 €	MINISTÈRE DE LA CULTURE DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES	13 210,00 €
EXTENSION DE LA MICRO-CRÈCHE "LA FÉE RISSETTE"	205 000 €	ALLOCATIONS FAMILIALES CAF87	153 920,00 €
AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORT DIT "CITY-PARK"	161 000 €	DETR - ÉTAT	44 250,00 €
		ANS	70 560,00 €
CONSTRUCTION D'UNE MAISON MÉDICALE À COMPREIGNAC	1 025 000 €	DETR - ÉTAT	300 000,00 €
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	105 000,00 €
EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE COMPREIGNAC	52 500 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	9 440,00 €
		SEHV	23 619,18 €
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	16 760,00 €
ÉCLAIRAGE DU STADE MUNICIPAL - PASSAGE À UN DISPOSITIF LED	48 000 €	SEHV	21 282,30 €
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	40 000,00 €
CRÉATION D'UNE VOIE D'ACCÈS DESSERVANT L'ÉCOLE, L'EHPAD & LA MAISON MÉDICALE	420 000 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	40 000,00 €
INSTALLATION-RÉHABILITATION DE STORES ET D'HUISSERIES AU BATIMENT MAIRIE-ÉCOLE	31 900 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	6 380,00 €
TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES - VC 205	10 300 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	4 120,00 €
RÉHABILITATION DES MURS EXTÉRIEURS DE LA GRANGE SISE 3 PL DE L'ÉGLISE	22 000 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	4 440,00 €
AMÉNAGEMENT D'UN PARKING RUE DU PAS DE LA MULE	96 700 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	8 000,00 €
GESTION DES EAUX PLUVIALES - PROGRAMME 2024	30 000 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE	12 000,00 €